



Petite
enfance



Enfance



Ades



18-25

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTÉE 2024

À PARTIR DU 11 MARS 2024

Rendez-vous à l'Espace Familles
ou sur le portail Arras Famille



Ville
d'ARRAS



Frédéric LETURQUE

Maire d'Arras

*Président
de la Communauté
Urbaine d'Arras
Conseiller régional*



ÉDITO

Chères familles,

Inscrire votre enfant à l'école est une étape palpitante mais parfois aussi questionnante, pleine de promesses et d'aventures à venir pour toute la famille.

À Arras, nous mettons un point d'honneur à soutenir l'enfant et sa famille dans leur parcours éducatif, car nous croyons fermement en la réussite de chacun.

Avec ce guide, notre objectif est de simplifier au maximum vos démarches d'inscription à l'école. Que ce soit pour la première rentrée, le passage en CP, ou suite à un déménagement, nous souhaitons que cette transition se fasse en douceur, garantissant une intégration réussie dans le nouvel établissement.

En inscrivant votre enfant dans l'école de son quartier, vous favorisez son épanouissement en lui permettant de se faire de nouveaux amis et de trouver ses marques dans un environnement stable pour son apprentissage. Nous nous engageons à vous offrir des services pratiques et à proximité pour faciliter l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

Toute notre équipe est là pour vous accompagner et faire de cette étape le début d'une belle aventure scolaire pour votre enfant !

Nous sommes impatients de vous accueillir dans notre communauté éducative !



Claire HODENT

*Adjointe au Maire
en charge de l'Éducation
et de la Restauration
Collective
Conseillère
de la Communauté
Urbaine d'Arras*



VOUS DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE...

1



1

Téléchargez le formulaire sur votre espace Arras Famille ou récupérez-le à l'Espace Familles au Pôle éducatif Val de Scarpe, 7 rue Jean Bodet, 03 21 50 69 78



2



2

Remplissez le dossier famille unique (DFU) et joignez-y les pièces justificatives demandées.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Copie du livret de famille dans son intégralité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Assurance-responsabilité civile des parents ou attestation extrascolaire
- Copie du carnet de vaccination
- Attestation Quotient Familial (QF) CAF ou MSA de moins de 3 mois ou dernier avis d'imposition des parents
- Copie du jugement attestant du mode de garde (en cas de divorce ou de séparation).



NOUS LA TRAITONS & LA FINALISONS..

3

Déposez votre dossier complet à l'Espace Familles ou envoyez-le par mail à arrasfamille@ville-arras.fr



À PARTIR DU

11
MARS
2024



ACCUEIL À L'ESPACE FAMILLES
7 RUE JEAN BODEL
AUX HORAIRES SUIVANTS

- Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h
- Le mercredi de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h

4

L'Espace Familles enregistre votre dossier, procède à l'inscription et vous remet le certificat d'inscription.

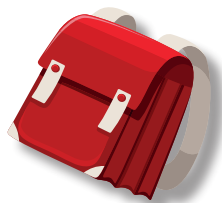
i POUR FINALISER L'INSCRIPTION

Merci de vous rapprocher de la Direction de l'école muni :

- du certificat d'inscription de votre enfant
- du livret de famille
- du carnet de vaccination et pour les personnes concernées,
- du certificat de radiation
- et une copie du jugement attestant du mode de garde (en cas de divorce ou de séparation).

4





5

Votre enfant est inscrit,
en route pour l'école !

5



PENSEZ À RÉSERVER VOS ACTIVITÉS

Rendez-vous sur votre portail en ligne
Arras Famille pour réserver vos activités :
cantine, garderie, mercredis récréatifs...



**RETROUVEZ SUR VOTRE PORTAIL
ARRAS FAMILLE**

Toutes les informations pratiques, l'actualité,
les activités et les démarches en ligne.



NOUS ALLONS PLUS LOIN AVEC VOUS..

CAISSE DES ÉCOLES

Qu'est-ce que la Caisse des Écoles publiques de la Ville d'Arras ?

C'est un établissement public administratif qui a pour but d'encourager et de faciliter la fréquentation des écoles publiques, maternelles, élémentaires et primaires implantées sur le territoire. Elle porte une attention particulière aux enfants des familles les moins favorisées.

Elle permet :

- l'organisation de classes de neige, de mer, de nature ...
- la prise en charge des déplacements des classes
- les financements des sorties et projets pédagogiques des écoles
- l'accompagnement des enfants et familles avec différents ateliers : ferme pédagogique, ateliers théâtre, relaxation, sport ...

Et de nombreux autres projets !

Adhérez gratuitement à la Caisse des Écoles à la rentrée scolaire 2024 et rejoignez la communauté éducative. Votre voix compte !





LES 5 ANS DU PÔLE ÉDUCATIF DU VAL DE SCARPE

En mars 2024, nous fêtons le 5^{ème} anniversaire
de la création du Pôle éducatif du Val de Scarpe
et les 1000 premiers jours
de l'Espace des 1000 jours Boris Cyrulnik.

Du 18 au 22 mars,
des animations et ateliers gratuits
et ouverts à tous vous attendent
pour fêter tous ensemble cet anniversaire.



Espace des
1000 jours
Boris Cyrulnik

Retrouvez
tout le programme
sur l'Espace Familles
et sur www.arras.fr





ESPACE FAMILLES

Un guichet unique au service de la famille

PÔLE ÉDUCATIF VAL DE SCARPE

7 rue Jean Bodel

Tél. 03 21 50 69 78

arrasfamille@ville-arras.fr

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h

Le mercredi de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h